AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-6-67 886974

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

Tél. 34-14-63 - Poste 93
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES) MEUSE
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire 67 STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

28 juin 1967

Supplément n°3 au bulletin du mois de juin 1967.

/Avertissement/

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

La récente période chaude a permis le dépôt de nouvelles pontes qui arriveront à éclosion à partir des premiers jours de juillet.

En conséquence une protection insecticide préventive devrait-être réalisée au cours des journées à venir, pour être terminée le 2 juillet. En cas d'utilisation d'esters phosphorique, l'application de ce traitement pourrait être repoussée de 2 ou 3 jours.

TAVELURES

Les indications données dans nos précédentes notes restent valables.

On poursuivra donc soigneusement la protection des vergers dans lesquels des taches de Tavelures sont apparentes, de façon à limiter les contaminations secondaires, susceptibles de se produire au cours de périodes pluvieuses.

L'arrêt des traitements fongicides contre les Tavelures ne peut se justifier que dans les plantations totalement indemnes de cette maladie, et relativement isolées. Il est en effet nécessaire de tenir compte du risque de contamination pouvant se manifester à partir d'arbres voisins imparfaitement protégés.

L'arboriculteur devra donc apprécier lui-même la situation de son verger avant de prendre la décision qui s'impose.

/Information/

ARBRES FRUITIERS A NOYAU - MIRABELLIERS.

(Note valable pour l'arrondissement de Wissembourg)

CRIBLURES DU FEUILLAGE

On peut observer actuellement des dégâts causés par différentes manifestations de Criblures du feuillage, ayant une origine cryptogamique.

373

Bien que la technique de protection de ces maladies repose essentiellement sur des applications fongicides réalisées à l'automne, à la période de la chute des feuilles et au printemps en pré-débourrement, il apparaît nécessaire de conseiller pour les plantations intéressées, l'exécution d'un traitement spécial, susceptible de limiter le développement de ces maladies sur les fruits.

On utilisera un fongicide organique de synthèse à la dose conseillée pour les traitements de printemps. (voir rubrique Cloque, Coryneum).

/Avertissement/

POMMES DE TERRE (toutes régions)

MILDIOU

Les conditions actuelles étant favorables au développement du Mildiou de la Pomme de terre, nous conseillons l'application d'un traitement fongicide dans toutes les cultures de variétés sensibles. Utiliser de préférence un fongicide organique de synthèse.

/Information/

PUCERON

La présence de Pucerons verts sur Pommes de terre, notamment dans les cultures de la région du Kochersberg, peut éventuellement justifier l'utilisation d'un aphicide non systémique. On pourra intervenir en traitement mixte.

TORDEUSE DU POIS

Les fortes températures de ces derniers jours ont favorisé une reprise d'activité de la Tordeuse du Pois. Un nouveau traitement paraît nécessaire et il est conseillé de l'exécuter sans tarder.

Respecter les délais d'emploi des insecticides avant la récolte. Pour le choix du produit tenir compte des indications contenues dans notre note du 7 juin.

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :	L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J.BERNARD et C.GACHON	J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de STRASBOURG / Directeur-Gérant : L. BOUYX.